

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24668**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Master – domaine : Arts, lettres, langues – Mention : Arts du spectacle et audiovisuel – Spécialité : Arts de la scène et de l'écran

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Strasbourg, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Président de l'Université, Recteur Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

3048 - Production cinématographique, 3174 - Distribution cinématographique (Employés, ouvriers), Distribution ds films (Cadres et agents de maîtrise)

Code(s) NSF :

134 Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Master spécialité Arts de la scène et de l'écran vise à former des chercheurs dans le domaine des Arts de la scène et des Arts de l'écran, et plus précisément sur le terrain des études théâtrales, chorégraphiques et cinématographiques.

2 parcours sont proposés :

Le Master professionnel " Coproduction internationale d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles " forme aux différentes facettes (culturelles, entrepreneuriales et stratégiques) de la production, dont les métiers croisent des compétences artistiques, économiques, juridiques et techniques.

Le Master Arts de la scène - parcours "Recherche" forme à la recherche dans le domaine des Arts de la scène. Ce parcours, liant étroitement connaissances théoriques (pluridisciplinaires et disciplinaires) et expériences pratiques (atelier de jeu ou de dramaturgie, analyse de spectacles), propose un programme d'études permettant aux étudiants d'appréhender et de maîtriser des savoirs (historiques, esthétiques...) utiles pour analyser le champ des arts de la scène (en relation avec la réalité des autres champs artistiques, et notamment les arts visuels ou la littérature), des outils conceptuels nécessaires à une analyse critique des productions théâtrales, chorégraphiques, marionnettiques, opératiques ou circassiennes (et de la relation qu'elles entretiennent avec le public) et des techniques et des savoir-faire dans la perspective d'une confrontation avec le milieu de la création, concernant le texte et la scène.

- Disposer d'une culture approfondie concernant les arts du spectacle. Savoir décrire, analyser une œuvre, l'articuler à son contexte (historique, esthétique, politique, social, économique).
- Etre capable de mener une réflexion solide et étayée sur l'art, son histoire, son évolution contemporaine. Pouvoir développer un point de vue critique et autonome sur la création. Savoir repérer dans la création contemporaine les ruptures et les filiations.
- Savoir se documenter et communiquer les résultats d'une recherche dans le domaine des arts du spectacle. Savoir produire un discours argumentatif, à l'écrit et à l'oral, sur les arts du spectacle. Maîtriser dans une langue étrangère le vocabulaire propre aux arts du spectacle. Maîtriser l'outil informatique (conception de dossiers et de diaporamas, etc.).
- Disposer d'une connaissance pratique des arts du spectacle, de genres et de supports différents, et savoir lier cette approche aux acquis théoriques.
- Connaître le milieu professionnel, les différents emplois et métiers qui interviennent dans les arts du spectacle, les spécificités de ce secteur économique.
- Avoir une ouverture vers les autres arts et les sciences humaines.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Les métiers des arts du spectacle
- Les métiers de la filière industrielle
- Les métiers de la fonction publique d'Etat ou territoriale
- Les métiers institutionnels
- Les métiers du monde éducatif
- Les métiers de l'animation culturelle et socioculturelle
- Les métiers de la communication
- Les métiers de la documentation
- Les métiers du journalisme et de l'édition
- Les métiers de la vente

- métiers des arts du spectacle: agent artistique, directeur technique.
- métiers de la filière industrielle : concepteur, producteur ou diffuseur au sein de structures économiques locales ou nationales.
- métiers de la fonction publique d'Etat ou Territoriale : professeur d'art dramatique, technicien supérieur territorial des métiers du

spectacle, conseiller culturel.

- métiers institutionnels : gestionnaire, producteur ou archiviste dans les institutions de l'administration des arts du spectacle.
- métiers du monde éducatif : enseignant dans des structures éducatives nationales ou associatives.
- métiers de l'animation culturelle et socioculturelle : chargé de projet, animateur culturel en milieu rural, chargé de programmation, directeur adjoint d'établissement à caractère culturel.
- métiers de la communication : chargé de communication, chargé de relations publiques.

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

K2105 : Enseignement artistique

L1302 : Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel

L1303 : Promotion d'artistes et de spectacles

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

En M1, chaque semestre est composé de 5 UE.

Au premier semestre :

- 1 UE LVE (3 crédits)
- 1 UE de méthodologie et d'approfondissement à la recherche en esthétique (6 crédits)
- 1 UE d'enseignement interdisciplinaire (3 crédits)
- 2 UE d'enseignements disciplinaires (9 + 9 crédits).

Au second semestre :

- 1 UE LVE (3 crédits)
- 1 UE d'enseignement interdisciplinaire (3 crédits)
- 3 UE d'enseignements disciplinaires (6 + 12 + 6 crédits).

Le premier semestre du M2 est composé de 5 UE :

- 1 UE LVE (3 crédits)
- 1 UE de préparation à l'insertion professionnelle (3 crédits)
- 1 UE d'enseignement interdisciplinaire (6 crédits)
- 2 UE d'enseignements disciplinaires (9 + 9 crédits).

Le second semestre du M2 est composé de 2 UE :

- 1 UE de méthodologie de la recherche et de préparation à l'insertion professionnelle (6 crédits)
- 1 UE d'enseignements disciplinaires, incluant la rédaction et la soutenance du mémoire (24 crédits).

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants-chercheurs et professionnels
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants-chercheurs et professionnels
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Possible pour partie du diplôme par VES ou VAPP
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Décret du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2013-756 du 19 août 2013 articles R613-33 à R613-37

Journal Officiel de la République Française n°0192 du 20 août 2013

Références autres :

Arrêté du 19 mars 2012 relatif aux habilitations de l'Université de Strasbourg à délivrer les diplômes nationaux

Pour plus d'informations**Statistiques :**

Site de l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESIFE)

<https://www.unistra.fr/index.php?id=18478>

Autres sources d'information :

Site de l'Université de Strasbourg : <http://www.unistra.fr>

Site de la composante : <http://arts.unistra.fr>

[unistra.fr](http://www.unistra.fr)

Lieu(x) de certification :

Université de Strasbourg : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Bas-Rhin (67) []

Université de Strasbourg

4 rue Blaise Pascal

CS 90032

F-67081 Strasbourg cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Strasbourg

4 rue Blaise Pascal

CS 90032

F-67081 Strasbourg cedex

Historique de la certification :

Remplacée par la fiche nationale n°31846